

VILLE DE RIXHEIM

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
68-216802785-20251211-DCM-8-DE
Date de télétransmission : 17/12/2025
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Séance ordinaire du 11 décembre 2025
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le onze décembre de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (20) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Véronique FLESCH et Sébastien BURGY

Excusés (13) :

M. Patrice NYREK (procuration à Mme FLESCH)
M. Christophe EHRET (procuration à Mme MEYER)
M. Adriano MARCUZ
Mme Raphaël SPADARO
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)
Mme Guileine LEVY
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Bérengère MICODI
M. Alexandre DURRWELL (procuration à M. BURGY)
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 8 de l'ordre du jour

Acomptes de subventions au titre de l'exercice 2026

Pour pallier les difficultés de trésorerie que pourraient rencontrer certaines structures régulièrement subventionnées par la Ville, il est proposé de voter des acomptes de subventions au titre de l'exercice 2026.

Ce vote permettra de mandater les sommes retenues dès les premiers jours de l'année 2026.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'allouer les acomptes de subventions suivants :

article 020 / compte 65748
Administration générale de la Collectivité

- Amicale du Personnel Communal de la Ville de RIXHEIM 7 000,00,- €

article 30 / compte 65748
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

- ASER Volley – Rixheim 18 000,00,- €
- ASPTT Handball – Rixheim 15 000,00,- €

article 311 / compte 65748
Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

- Ecole de Musique – RIXHEIM..... 20 000,00,- €
- Centre de Danse Cynthia Jouffre – RIXHEIM 2 000,00,- €

Au titre du Festival FIDJHI 2026

article 338 / compte 65748
Autres activités pour les jeunes

- A.C.P.E. (Association du Centre Polyvalent d'Entremont) - Rixheim..... 20 000,00- €
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2026.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 16 décembre 2025

Le Maire,

Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,

Catherine MATHIEU-BECHT

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 17 DEC. 2025